

# La lettre du maire

Mars 2013

N°6

Crégy-lès-Meaux



## Etape 2013 : promesses tenues, projets bonus

Dans un contexte économique difficile, 2013 sera une année compliquée pour les collectivités. La situation économique va avoir un impact sur le budget communal : moins de subventions, plus de charges. Pour autant il ne faut pas céder à la morosité, il faut agir pour avancer.

Cette volonté d'avancer est le moteur de l'équipe municipale. Pour preuve : les travaux promis en début de mandat

ont tous été finalisés dès la fin 2012. Mieux : d'autres réalisations ont complété la liste des améliorations nécessaires au gré du temps. Ce n'est pas fini. Loin de nous contenter du devoir accompli, nous poursuivons ces efforts. Nous allons construire un restaurant scolaire à l'école du Blamont, rénover la tour des Carmes, aménager les sentes et continuer les aménagements permettant aux personnes à mobilité réduite de se déplacer.

2013, étape charnière entre promesses tenues et actions bonus : le point dans les deux pages centrales.

Avancer, c'est notre devise, mais pas sans maîtriser parallèlement les finances. C'est le sens de notre réflexion sur l'accueil de la Petite enfance (lire page 4). C'est aussi celui de notre décision à reporter l'application de la réforme des rythmes scolaires à 2014, que je vous invite à découvrir ci-dessous.

*Jeux de ma fille Confidence  
Vincent Peillon*

## Réforme des rythmes scolaires

### Une décision réfléchie



**D**ans le cadre de la proposition gouvernementale, l'équipe municipale a pris la mesure de son application.

Vincent Peillon, ministre de l'Education Nationale, souhaite mettre en place une nouvelle organisation de la semaine scolaire à la prochaine rentrée, soit quatre jours-et-demi d'école pour les enfants du primaire et de la mater-

nelle. Sur le principe, cette réforme va dans le bon sens puisqu'elle tend à alléger la journée de l'enfant. Pourtant, pour qu'elle soit réussie, pour qu'elle se passe dans les meilleures conditions possibles, il faut laisser aux communes

le temps de la concertation avec les partenaires éducatifs, associatifs et sportifs.

Mon équipe et moi-même tenons à ce que les enfants trouvent au sein de nos écoles une qualité et un cadre de vie leur permettant de s'épanouir. C'est pour cela que nous transformons l'école du Blamont en rénovant trois classes, en construisant un restaurant scolaire, en remettant les toilettes aux normes, en installant Internet dans toutes les classes. Ces travaux terminés, les enfants iront à l'école la plus proche de leur domicile sans utiliser de transport.

Cette réforme a également un coût pour la commune. Il se situe entre 241€ et 255€ par enfant et nous avons 521 élèves. Je veux bien investir dans cette mise en place, mais une année de réflexion supplémentaire me paraît essentielle. C'est pourquoi, j'ai décidé, en accord avec mon conseil municipal, d'en demander le report pour la rentrée 2014/2015.

## Travaux réalisés

# Toujours plus pour le cadre de vie

L'année 2012 a vu la fin des travaux promis lors de ma campagne électorale 2008. Avec mon équipe, nous sommes allés plus loin que le programme par les réalisations suivantes :

## Au Blamont

- ▶ Viabilisation du dernier tronçon de la rue de la Fontaine Sarrazin
- ▶ Réfection de la sente du Puits
- ▶ Eclairage des sentes par des candélabres solaires équipés d'une horloge
- ▶ Remise aux normes de l'arrêt bus de l'avenue Magisson
- ▶ Réfection de l'impasse de la Tuilerie
- ▶ Aménagement du carrefour avenue Magisson, avenue Henri-Duflocq.



Carrefour Magisson/Henri-Duflocq

## Aux Vignes, au Parc

- ▶ Réfection de la rue Alain-Fournier et création de places de stationnement
- ▶ Création de 2 classes pour accueillir les enfants du Blamont, installation d'Internet dans toutes les classes, fabrication et pose par nos agents d'un portail coulissant motorisé, fermeture partielle du préau pour protéger les enfants des intempéries, changement des photocopieurs et aménagement aux abords de l'école Jean-Rostand
- ▶ Pose de nouveaux jeux dans le parc de loisirs : cinq pour adultes, trois pour enfants, élagage des arbres et plantation de nouvelles essences.



Nouvelle classe à l'école Jean-Rostand

## Au Bourg, à La Fayette

- ▶ Création d'un plateau de sécurité rue de la Patrière, avenue Henri-Duflocq avec installation de coussins berlinois
- ▶ Remplacement des portes « issue de secours » au gymnase et traçage du terrain de basket aux nouvelles normes

- ▶ Pose d'un film anti-UV sur la verrière, d'un carrelage avec réfection du couloir menant à la cantine scolaire, peinture de la cuisine, changement des deux portes d'entrée, installation d'un nouveau portillon, confectionné par nos agents afin de protéger la cour, à l'école Jacques-Tati
- ▶ Transformation du bureau de police en logement social d'urgence
- ▶ Création d'une structure d'accès au nouveau cimetière avec réaménagement et fleurissement aux abords du columbarium
- ▶ Installation d'une pompe à eau au puits situé rue Jean-Jaurès.



Portail à l'école Jacques-Tati



Aménagement du columbarium

## Divers

Enfin dans chaque quartier :

- ▶ Réfection de quelques portions de trottoirs, d'entrées charretière, installation de candélabres avec système d'économie d'énergie et gestion de l'éclairage public rentrant dans une démarche de développement durable.



Puits rue Jean-Jaurès

# Notre programme pour 2013/14 :

## Au Blamont

- ▶ Création d'un restaurant scolaire, d'un bureau pour la directrice, d'une salle des professeurs, rénovation de trois classes, construction de nouveaux sanitaires, démolition de la salle informatique mais installation d'Internet dans toutes les classes, implantation d'un préau dans la cour de récréation,
- ▶ Travaux de voirie dans le cadre du Contrat Triennal, création de bassins d'orages, rue de la Fontaine Sarrazin
- ▶ Réalisation de l'assainissement rue des Carrières

- ▶ Réfection de la sente du Coin et de la sente menant de la rue de la Fontaine Sarrazin à la rue Henri-Barbusse pour faciliter l'accès des enfants à l'école du Blamont.

## Aux Vignes

- ▶ Rénovation de deux murs extérieurs à l'école Jean Rostand et pose de carrelage dans deux classes
- ▶ Installation de jardinières en béton pour protéger la brasserie.



Voirie rue de la Fontaine Sarrazin

## accessibilité/ Voirie et espaces publics



- > les travaux liés à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite seront engagés, en accord avec le futur Plan d'Accessibilité des Voiries et Espaces Publics (P.A.V.E.) et avec le concours de la C.A.P.M.



## Au Bourg

- ▶ Réfection du pavillon et de la tour des Carmes,
- ▶ Pose d'un toit sur le puits de la rue Jean-Jaurès.

## A la Porte Rouge

- ▶ Remise en état des zones de stationnement (à l'étude)
- ▶ Fleurissement et illuminations.



## Crèche familiale intercommunale

# Intégration souhaitée dans la C.A.P.M.

Le financement de la crèche familiale est actuellement assuré par une participation de la C.A.F., du Conseil Général, des parents utilisateurs et l'équilibre des comptes reste à la charge des communes concernées : Meaux, Nanteuil-les-Meaux et Crégy-les-Meaux.

Vérification faite et contrairement à ce qui a pu être dit, sa gestion est juste. Mais elle pèse lourdement sur les budgets communaux, même si un contrôle URSSAF nous en a donné quitus et remboursé 6 200€.

J'ai donc demandé à la commission Petite Enfance de la C.A.P.M., son inté-

gration dans l'Agglomération, avec l'accord de mes collègues élus, comme cela a été fait pour l'Ecole de musique, l'Harmonie, le Conservatoire, l'Office de Tourisme, certains services (balayage, nacelle) et bientôt la réservation de dix places au sein de la crèche « Calendula », crèche interentreprises.

Aujourd'hui, entre dix-huit et vingt places sont disponibles au sein de la crèche familiale. Cela pourrait donc conduire à la création de huit à dix emplois d'assistantes maternelles puisque les enfants des dix-huit communes pourraient y être accueillis.

## Relais Assistantes Maternelles (R.A.M.)

### Lieu de rencontre



2012 a vu l'arrivée d'un Relais d'Assistantes Maternelles (R.A.M.) sur Crégy, suite au travail de la commission Petite Enfance au sein de la C.A.P.M. Il s'agit d'un lieu d'accueil et d'écoute pour les assistantes maternelles indépendantes et d'animation ludique pour les jeunes enfants. Les parents y rencontrent aussi des professionnels répondant à leurs questions. **Locaux de l'Accueil de Loisirs, Espace Signoret-Montand, 2ème lundi de chaque mois, de 9 h 30 à 12 h.**

## loi S.R.U/ Logements sociaux

> La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (S.R.U.) impose aux communes de disposer d'au moins 20 % de logements sociaux pour faciliter la mixité sociale. Avec la livraison des quarante-quatre logements de la Fontaine Sarrazin et quarante-et-un logements de l'avenue Henri-Duflocq, Crégy se rapproche du taux fixé et ne devrait pas être taxée comme la loi l'oblige.



## La mairie à votre service



### Horaires d'ouverture de la mairie :

Du lundi au vendredi : 8h30>12h et 13h30>17h. Le samedi : 10h>12h

### Horaires d'ouverture au public du service Urbanisme :

Lundi, mercredi, vendredi : 9h>12h et 14h>17h

**Permanences municipales :** L'équipe municipale est à votre écoute. Un adjoint se tient à votre disposition tous les samedis matin, de 10h à 12h à l'hôtel-de-ville, **sans rendez-vous.**

### Contactez la mairie

Accueil : 01 60 23 48 88 - Secrétariat du maire : 01 60 23 26 86 - Service urbanisme : 01 60 23 42 45  
Service scolaire : 01 60 23 41 50 Service C.C.A.S. : 01 60 23 48 72 - Assistante sociale : 01 64 36 42 47  
En dehors des horaires d'ouverture, en cas d'urgence : 06 23 32 02 97

[www.cregylesmeaux.fr](http://www.cregylesmeaux.fr)

Crégy  
-lès-  
Meaux

La lettre du Maire de Crégy-lès-Meaux,  
Responsable de publication : Gérard Chomont  
Directeur de Rédaction : Yann Richelet  
Réalisation : alдорande.eu - Imprimé sur papier recyclé  
Impression : Edicolor. Cesson-Sévigné